

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

Membres présents :

Henri Lafargue  
William Bastit  
Marie Antoinette Canu  
Alain Ghiloni  
Didier Marchand  
Mickaël Rouziere

Assistent :

Bruno Lecki DTN responsable de la formation (la matin)

Absents excusés :

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Accueil
  - 2 Mécénat
  - 3 Réglementation 2014
  - 4 Labellisation des écoles de vélo.
  - 5 Formation jeunes arbitres :
  - 6 Quotas Championnat de France route cadets :
  - 7 Inter région Cadets.
  - 8 Divers
  - 9 Propositions à fair valider par le BE
-

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

#### **1. Accueil du Président de la Commission jeunesse**

Le président Henri LAFARGUE souhaite la bienvenue à tous les membres et présente Didier MARCHAND, nouveau membre de la commission jeunesse, compte tenu de la dissolution de la commission féminine nationale.

Henri LAFARGUE précise que Mathilde DUPRE a été nommée au poste de CTS en Auvergne, et que de ce fait, elle n'est plus membre de la CN Jeunesse.

Henri LAFARGUE indique qu'il est en attente de la nomination d'un représentant de la DTN au sein de la CN jeunesse. Il informe que pour cette réunion Bruno LECKI interviendra dans la matinée sur le sujet « Labellisation des Ecoles de Vélo ».

Didier MARCHAND est malgré tout surpris de la suppression de la CN *féminine* compte tenu de tout ce qui est mis en place et développé pour les féminines par notre fédération.

Alain GHILONI indique que Mathilde DUPRE souhaiterait malgré tout pouvoir s'impliquer avec nous lors du TFJC. Il précise que le DTN Vincent JACQUET et le président du Comité d'Auvergne Pierre POUYET sont informés de cela et que la possibilité sera étudiée.

#### **2) Mécénat**

##### **ASO/FFC 2014 :**

Ce mécénat est reconduit sur 3 ans

Pour 2014, concerne principalement des actions de développement

- Ecole de vélo achat de matériel (vélos de petite taille)

- Création d'épreuves dames (toutes catégories)

- Opération pour valoriser et dynamiser l'activité « dames »

- Aide à la labellisation des clubs.

Les achats de vêtements, de véhicules et les actions récurrentes hors développement sont hors périmètres

Le montant de l'aide attribué sera limité à 50% du cout total de l'action.

La participation aux frais de déplacement des inters région cadets (obligation de participer à toutes les épreuves) et à la coupe de France des comités départementaux seront également aidées comme en 2013.

Des frais de déplacement seront attribués aux équipes (minimum 4 coureurs) de clubs, comités départementaux et comités régionaux qui participeront aux 3 épreuves de la coupe de France cadettes.

#### **3) Réglementation 2014 :**

##### **Réglementation générale Titre 9 école de Vélo**

Travail réalisé par Mickaël ROUZIERE qui nous présente et nous explique le document actualisé (Voir document en pièce jointe)

Dés validation par le BE ce document sera en ligne sur le site internet de la FFC

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

Didier MARCHAND souhaite que pour les épreuves route des écoles de vélo, il faut essayer de proposer des courses spécifiques filles (suivant le nombre d'engagées au départ).

#### **.Réglementation TFJC 2014:**

Pour l'épreuve de cyclocross, l'ordre de départ sera libre et à l'appréciation de chaque sélection

1<sup>ère</sup> vague (petit parcours): Les poussins garçons et filles et benjamines filles

2<sup>ème</sup> vague (grand parcours) : les benjamins, et minimes garçons et filles

#### **4) Labellisation des écoles de vélo.**

Suite à la réforme des formations fédérales Bruno LECKI responsable de la formation au sein de la DTN rappelle les différents diplômes (voir document sur site FFC)

Cette réforme a été réalisée en prenant en compte les résultats du questionnaire effectué sur le site internet de la FFC

Pour les jeunes deux diplômes : l'animateur jeune et l'entraîneur jeune

Le diplôme animateur jeune permet d'animer des séances pédagogie en milieu fermé, durée 3 jours

Equivalences des diplômes avec les anciens diplômes :

BF 1 = Entraîneur jeunes, animateur jeunes.

BF2 = Animateur jeunes, Entraîneur Jeunes et Entraîneur club (dans les options choisies)

BF3 = Tous, sauf entraîneur cyclisme pour tous

Le tableau d'équivalence est sur le site FFC avec toutes les explications

Plus de 800 clubs ont une école de vélo déclarée ou homologuée

Plus de 70 clubs ont obtenu le label d'excellence

Il est constaté que des clubs ont une école de vélo déclarée dans l'outil cicleweb, mais n'accueille aucun jeune ou n'ont pas d'activité encadrée.

L'objectif est de disposer sur le site internet de la FFC d'une cartographie précise des clubs en capacité d'accueillir des jeunes et surtout de les encadrer et de les former.

#### **Proposition Classification Ecole de Vélo 2014 :**

(Tableau présenté par Bruno LECKI et issu des discussions avec la commission jeunesse lors des précédentes réunions).

##### **1) Minimum requis pour déclarer une école de vélo :**

Ecole de Vélo :

1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés

1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)

##### **2) Critères de labélisation :**

Ecole de Vélo 1 étoile :

1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés

1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)

6 Licenciés dans les catégories jeunes

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations de découverte

#### Ecole de Vélo 2 étoiles :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Entraîneur jeunes par tranche de 25 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)
- 15 licenciés dans les catégories jeunes
- S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations de découverte
- Participer aux épreuves du calendrier régional
- 1 local d'accueil et des installations sécurisées de pratique
- Organiser une épreuve « école de vélo »
- 1 Arbitre « école de vélo »

#### Ecole de Vélo 3 étoiles :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Entraîneur jeunes par tranche de 25 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)
- 25 licenciés dans les catégories jeunes
- S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations de découverte
- Participer aux épreuves du calendrier régional
- 1 Local d'accueil et des installations sécurisées de pratique
- Organiser une épreuve « école de vélo »
- 1 Arbitre « école de vélo »
- 1 Arbitre « jeune » sous convention avec le Comité régional
- Un parc d'au moins 10 vélos et casques
- Un véhicule pour déplacer les coureurs
- Mettre en place des activités extérieures diverses (centre de loisirs, animations de quartiers, milieu scolaire...)
- Proposer un programme d'activités variées (Joindre une copie du planning d'activités par trimestre).

Le label d'excellence serait le « 3 étoiles »

Chaque année l'école devra remplir le document (automatisé à l'avenir)

Mise en place d'un système de feu Orange / rouge indiquant le moins de critères acquis, interpellant le club sur des non conformités

Action : Travailler sur les critères et déterminer ceux qui allument les feux.

En tout 1500 clubs environ seraient concernés.

Proposition de création d'une plaque, d'une auto collant officiel (style Sites VTT)

#### **5) Formation jeunes arbitres :**

Mickaël ROUZIERE : Informe qu'un DVD a été envoyé dans chaque région avec toutes les informations sur la réglementation générale.

Ce DVD est un très bon support pour la formation des arbitres écoles de vélo

Il est donc disponible pour tous ceux qui le souhaitent. Il suffit de demander à son Comité.

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

Rappel : Par décision du BE de la FFC et sur proposition de la commission nationale du corps arbitral, seul les comités présentant un arbitre jeune (avec validation de la commission régionale des arbitres) pourront obtenir les points de bonus aux Trophées de France

Alain Ghiloni annonce que cette décision sur la réglementation des jeunes arbitres pour les TF aura du mal à être appliquée au TFJV en 2014 et souhaite une application plus modérée dans le temps. Par contre il soutient sans réserve la mise en place du carnet de suivi et la signature de la Convention avec les CR.

Il précise que pour le VTT un certain nombre de jeunes arbitres restent actifs en région et se retrouvent aujourd'hui en tant qu'arbitre régional officiel (exemples en Bourgogne, Rhône Alpes et Champagne Ardenne entre autre). Un recensement à ce niveau serait intéressant à effectuer

#### **6) Quotas Championnat de France route cadets :**

Afin de s'harmoniser avec les catégories espoirs et juniors, il est proposé de modifier les quotas du championnat de France route cadet

L'idée de base est ne pas toucher aux quotas des gros comités mais d'augmenter les quotas des comités avec des effectifs faibles.

Etait :

Moins de 50 licenciés : 2

Moins de 100 3

Moins de 150 4

Moins de 200 5

Moins de 300 6

Moins de 400 7

400 et plus 8

Proposition :

Moins de 200 5

Moins de 300 6

Moins de 400 7

400 et plus 8

Qualifiés inter-région cadets : 15

Comité organisateur 1

#### **7) Inter région Cadets.**

##### **Règlementation.**

Le calendrier est géré par la DAS (parution dans la France Cycliste). Il n'y a pas de date fixe imposée. En l'absence de référent national, la commission jeunesse propose de gérer la réglementation des inter régions. Il est demandé que chaque Inter région définisse un référent.

La date de la coupe de France des comités départementaux est programmée mi-septembre. Le calendrier est assez chargé pour les cadets, avec cette épreuve plus le Trophée Fenioux

Une réflexion doit être menée avec les 5 référents inter régions afin de proposer une date de la finale plus adaptée.

L'avancer c'est aussi avancer certaines finales Inter région.

Plusieurs Inter régions organisent leur finale fin août, voir début septembre.

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

Le premier objectif c'est : Valoriser la Coupe de France des Cadets.

Date possible : Fin juillet ou début août ?

Il est souhaité que l'épreuve soit valorisée par la remise d'un beau Trophée offert par la FFC

#### **8) Divers :**

Didier MARCHAND propose pour les cadets qui passent juniors, la mise en place d'une licence Junior Pass Cyclisme D1. Cette demande sera transmise à la commission route.

Question : Un club demande comment faire pour être labellisé aujourd'hui ?

Réponse : Il doit remplir un dossier disponible sur le site FFC, le faire valider par son Comité qui est en charge de l'envoyer à la FFC à l'attention de la commission jeunesse.

Une réflexion devra être menée en relation avec les commissions VTT et BMX pour définir le périmètre de travail et de compétence de ces trois commissions concernant l'activité des jeunes.

Fin de la réunion à 16h00

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

### Propositions de la Commission au bureau exécutif

**1) Validation de la réglementation fédérale (Titre 9 écoles de vélo)  
Voir document ci-joint**

**2) Ecole de vélo**

**a) Minimum requis pour déclarer une école de vélo :**

Ecole de Vélo :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)

**b) Critères de labellisation école de vélo**

Ecole de Vélo 1 étoile :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)
- 6 Licenciés dans les catégories jeunes
- S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations découverte

Ecole de Vélo 2 étoiles :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Entraîneur jeunes par tranche de 25 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)
- 15 licenciés dans les catégories jeunes
- S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations de découverte
- Participer aux épreuves du calendrier régional
- 1 local d'accueil et des installations sécurisées de pratique
- Organiser une épreuve « école de vélo »
- 1 Arbitre « école de vélo »

Ecole de Vélo 3 étoiles :

- 1 Animateur jeune par tranche de 10 licenciés
- 1 Entraîneur jeunes par tranche de 25 licenciés
- 1 Installation sécurisée de pratique (milieu fermé)
- 25 licenciés dans les catégories jeunes
- S'inscrire et organiser la journée découverte des sports cyclistes et d'autres animations de découverte
- Participer aux épreuves du calendrier régional
- 1 Local d'accueil et des installations sécurisées de pratique
- Organiser une épreuve « école de vélo »
- 1 Arbitre « école de vélo »
- 1 Arbitre « jeune » sous convention avec le Comité régional
- Un parc d'au moins 10 vélos et casques
- Un véhicule pour déplacer les coureurs
- Mettre en place des activités extérieures diverses (centre de loisirs, animations de quartiers, milieu scolaire...)
- Proposer un programme d'activités variées (Joindre une copie du planning d'activités par trimestre).

Le label d'excellence serait le « 3 étoiles »

## **Compte rendu de la Commission Jeunesse**

### **Jeudi 11 février à St Quentin en Yvelines**

Chaque année l'école devra remplir le document (automatisé à l'avenir)  
Mise en place d'un système de feu Orange / rouge indiquant le moins de critères acquis et interpellant le club sur des non conformités

#### **3) Quotas championnat de France Cadets route :**

Afin de s'harmoniser avec les catégories espoirs et juniors, il est proposé de modifier les quotas du championnat de France route cadet. L'idée de base est ne pas toucher aux quotas des gros comités mais d'augmenter les quotas des comités avec des effectifs faibles.

Proposition :

Moins de 200	5
Moins de 300	6
Moins de 400	7
400 et plus	8

Qualifiés inter-région cadets :	15
Comité organisateur	1

#### **4) Inter région Cadet :**

Officialiser la gestion de la réglementation des inters régions cadets par la commission jeunesse

Disposer d'un référent inter région cadets pour chaque inter région.